MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 457 du 10 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ1800279S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22374 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er février 2018 :

Carré Denis	NIGEND : 142412	NLS : 8001709

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2018 :

Teyssandie Marc	NIGEND : 163569	NLS : 8020288

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2018 :

Cléon Pascal	NIGEND : 209169	NLS : 8062879
Léonhart Laurent	NIGEND : 116656	NLS : 5219714
Deleuze Michel	NIGEND : 204309	NLS : 8055080

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2018 :

Desenclos Nicolas	NIGEND : 230015	NLS : 8077607
Sava Salvatore	NIGEND : 314478	NLS : 8109943
Dogge Olivier	NIGEND : 220182	NLS : 8065206
Regimbart Sébastien	NIGEND : 244218	NLS : 8096497

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 janvier 2018.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. Striebig